

LE JUGEMENT DERNIER



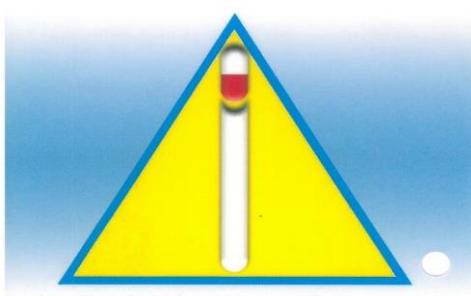
communiqué

L'élu précarité de la Mairie de Marseille, le SAMU social et la compagnie d'assurance privée AG2R la mondiale veulent faire porter aux personnes sdf de la ville des badges.

Sur ce badge qui doit être attaché à l'extérieur et être visible sera écrit le nom, le prénom et le prénom de la personne et le numéro de sécurité sociale.

Il ya aura aussi les maladies chronique que la personne a comme le diabète, l'insuffisance cardiaque, mais aussi le VIH et la Schizophrénie.

Voici ce badge



recto



verso

Le mode d'emploi

Vous avez fait le bon choix

Faites gagner du temps aux secours :

- D'un seul coup d'œil, ils prennent connaissance des principaux renseignements vous concernant : identité, personnes à contacter, médecin traitant, allergies et traitements médicamenteux éventuels.

Pour cela il est indispensable de :

- Faire remplir la carte lisiblement par le médecin traitant
- Coller votre photo
- Rabattre le volet autocollant et appuyer de gauche à droite pour bien coller, en évitant de faire des bulles (si malgré tout il y en a, percez-les à l'aide d'une aiguille).

La carte sécurité est une carte à vue : accrochez-là à l'extérieur d'un sac à main, d'une sacoche, d'un sac de sport, etc...

Le kit carte secours et sécurité contient : une carte vierge, ainsi que sa fiche signalétique.

QUELLE EST VOTRE EXCUSE ?

Quand s'arrêtera-t-on de les stigmatiser ?

Quelle est la logique de ce dispositif? Qui donc pilote cette expérience, quel est le texte de loi qui l'encadre? Et de quel constat naît cette expérience?

Nous ne pouvons accepter cette discrimination et nous appelons à un rassemblement pour que ce dispositif soit supprimé.

**mercredi 3 décembre 2014 à 11h
devant la mairie de Marseille sur le vieux port**

contact : Arnaud 06 46 35 74 17

Qui sommes nous ?

Le collectif « le jugement dernier » a été créé par des personnes sans abri pour dénoncer ce dispositif qui nous rappelle les heures les plus sombres de notre histoire... !!!